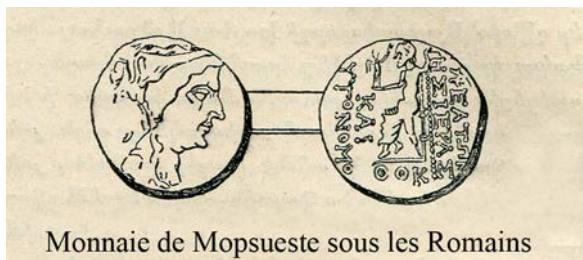


c'est probablement, sur la demande de Saint Mesrobe qu'il écrivit, contre la fausse doctrine des Persans, et peut-être notre Yeznig, profita-t-il de ce livre. Mais quand l'hérésie de Théodore fut condamnée par les Pères du concile d'Ephèse, ces derniers prévinrent les Arméniens des erreurs de ses livres, et notre catholicos, Saint Isaac, leur envoya une épître, les rassurant à ce propos.



Monnaie de Mopsueste sous les Romains

Comme les autres villes de la Cilicie, Mamestie devint aussi une occasion de disputes entre les Byzantins et les Arabes; ces derniers à la fin du VII<sup>e</sup> siècle s'emparèrent de la ville. Selon le chronologiste arménien (Samuel d'Ani), en 692 «les Mussulmans fortifièrent Mamestie, c'est-à-dire Messis, par de fortes murailles et y placèrent comme gouverneur un certain Abderahim». Jusqu'à la moitié du X<sup>e</sup> siècle, la ville resta sous la domination des Arabes, plus longtemps qu'elle ne le fut ensuite sous celle de nos Roupiniens. L'empereur Nicéphore, s'en empara deux fois, en 962 et 965, et depuis lors les Arabes perdirent du terrain.

Au commencement du règne des Roupiniens, le seigneur de Messis était *Abelgharib*, fils de *Khatchig Ardzerouni*, établi comme gouverneur de la Cilicie sous l'autorité des empereurs. Les Croisés s'emparèrent de Messis dès leur première entrée en Cilicie. Peut-être le hardi Tancrede s'en empara-t-il arbitrairement. Voulant l'arracher des mains de ce dernier, le prince Baudouin, plus hardi et plus téméraire que Tancrede, lui livra bataille devant la ville; la victoire resta à Baudouin; mais les deux princes s'étant reconciliés le jour suivant, la ville demeura au pouvoir de Tancrede qui l'annexa à Antioche. A cette époque, selon le témoignage de l'évêque de Tyr, l'historien des Croisés<sup>352</sup>, Mamestie était l'une des plus célèbres villes de la Cilicie par ses fortifications,

---

<sup>352</sup> «Erat autem Mamistra una de nobilioribus ejusdem provinciæ civitatibus, muro et multorum incolatu insignis, sed et optimo agro et gleba ubere et amænitate præcipue commendabilis». — GUL. TYRENSIS.